

## Samedi, Brest va « marcher pour la culture »

Inquiets et solidaires, les acteurs culturels brestois convient la population brestoïse à rejoindre la « Marche pour la culture », samedi 17 mai. Un appel citoyen.

Le Quartz, le Fourneau, la Maison du Théâtre, la Carène, l'association Penn ar Jazz, le collectif Art 29, la Cie Dérézo... Les structures culturelles, les lieux de diffusion et de création du spectacle vivant, les artistes et techniciens brestois s'investissent pour la « Marche pour la culture », samedi 17 mai, place de la Liberté à Brest, « cette ville éminemment culturelle ». Et ils invitent le public, tous ceux « qui aiment le spectacle vivant », à y participer.

« Il s'agit d'un appel citoyen à la population, et pas seulement d'un mouvement revendicatif interprofessionnel du secteur culturel, expérientiel, solidaires, les acteurs culturels brestois. Citoyens, travailleurs, usagers et professionnels des services publics, chômeurs, précaires, intérimaires, intermittents, spectateurs... Tout un chacun est convié à rejoindre la marche brestoïse. Ce n'est pas les « cultureux » qui marchent, c'est toute la ville de Brest qui marche. On réaffirme, ensemble, notre soutien à la culture. »

### Unis et unanimes

Réunis au Fourneau, mercredi matin, les directeurs de salle, comédiens et techniciens brestois se sont montrés unanimes : « Déjà fragile, la culture se trouve encore plus fragilisée. Les emplois deviennent de plus en plus précaires. Il s'avère impossible de travailler avec des équipes permanentes, témoignent-ils. On assiste à un gros retour en arrière. »

Les acteurs culturels brestois s'inscrivent dans le mouvement national « Je marche pour la culture ». Initié depuis le 10 février dernier par de nombreuses organisations, il pointe que la culture n'est plus une priorité du gouvernement : « Comme beau-



Les structures culturelles, les lieux de diffusion et de création du spectacle vivant, les artistes et techniciens brestois s'investissent pour la « Marche pour la culture », samedi 17 mai, à laquelle ils convient tous les citoyens.

coup de secteurs, la culture est directement frappée par les politiques d'austérité : restrictions budgétaires, menaces sur les droits sociaux des artistes et des techniciens, bouleversement des pouvoirs des collectivités locales, continuent-ils. Les missions de service public sont en danger, partout. »

« On se serre les coudes »

Et ceci, paradoxalement, « à un moment où chaque municipalité se dote d'un adjoint à la culture ». Sauf dans quelques municipalités récemment élues, dirigées par le Front national, « qui remettent en cause leurs engagements culturels ou la

liberté de création et de programmation. »

Cette marche pour la culture, au cours de laquelle « on va se serrer les coudes », au sens propre comme au figuré, durera dix-sept minutes : « C'est une marche « parlante ». On compte interpeller les passants, les inviter à nous rejoindre. » Mais si cette « marche pour la culture », décrite comme des « présences douces qui se rassemblent », s'annonce plutôt « bon enfant », d'autres actions complémentaires, « plus musclées, plus radicales », sont à prévoir.

« La lutte se durcit, prévient le collectif Art 29. Les intermittents en ont

vraiment ras-le-bol de cette intoxic qui les désigne comme privilégiés, de ce mensonge qui laisse à croire qu'ils coûtent cher. Notre message est clair : ce n'est pas en faisant des économies sur la culture que le gouvernement va réduire son déficit. Nous exigeons une autre politique. La culture reste notre bien commun, au cœur d'un projet de société ouvert à toutes et tous. »

Frédérique GUIZIOU.

**Samedi 17 mai**, rendez-vous à 14 h, place de la Liberté, marche jusqu'au square Mathon.

## Les élections européennes approchent

Le 25 mai, les citoyens sont invités à élire les 751 députés qui siègeront au Parlement européen, pendant cinq ans.

Le Parlement européen est l'une des principales institutions de l'Union européenne (UE). Pourtant, c'est la seule dont les membres sont élus au suffrage universel. La Commission européenne, dont les membres sont nommés par les vingt-huit États membres de l'UE, possède l'initiative des lois. Et c'est ce Parlement qui vote les lois.

Voter le dimanche 25 mai, c'est donc élire ceux qui approuveront, ou non, la politique menée par la Commission européenne. Le Parlement a aussi le pouvoir d'approuver ou non la composition de la Commission ainsi que son président, qui est José Manuel Barroso, actuellement.

Pour la circonscription Ouest, qui comprend treize départements, vingt-cinq listes de tous les bords politiques se présentent aux suffrages des citoyens. « C'est la première fois qu'il y a autant de candidatures », remarque Alain Masson, adjoint au maire. Les listes qui obtiendront au moins 5 % des voix obtiendront un ou plusieurs des soixante-quatorze sièges du Parlement, alloués à la France. Le mandat de ces parlementaires durera cinq ans.

À Brest, il y aura en tout cent quatre



Alain Masson devant la machine à voter installée à la mairie.

bureaux de vote, répartis dans cinquante-cinq lieux différents. Le bureau de vote de Kertatupage, inutilisable à la suite d'un incendie, sera transféré à la pépinière d'entreprises Mezheven. Tous les bureaux seront ouverts, de 8 h à 19 h, le 25 mai.

Si l'on souhaite voter par procuration, la demande peut-être effectuée jusqu'au jour même de l'élection.

Le vote s'effectuera sur une machine à voter. Pour se familiariser au fonctionnement, l'une d'elles est à la disposition du public, dans le service Élections à l'hôtel de ville.

Tout renseignement. Tél. 0 800 80 06 19 (appel gratuit).

## Essais dans la rade pour le BPC Vladivostok

Après des essais au large de Belle-Île, le bâtiment russe est venu à Brest pour une série de tests.

Après trois sorties à la mer réalisées avec succès, le BPC *Vladivostok*, destiné à la marine russe, a quitté Saint-Nazaire, lundi, pour une 4<sup>e</sup> série d'essais. Mercredi, il était à Brest pour effectuer des passages sur les boucles magnétiques en grande rade. Ces mesures de signature magnétique font partie de la procédure classique normale de la construction d'un bâtiment militaire.

Le *Vladivostok* ne viendra pas à quai, après ses essais. Il restera dans le goulet. Puis mettra le cap sur Saint-Nazaire, vendredi. Tandis que la partie arrière du second BPC, le *Sébastopol*, a été mise à l'eau, le 30 avril, par les chantiers de la Baltique, à Saint-Petersbourg, le *Vladivostok* devrait, suivant son programme, être livré dans les délais prévus, en octobre.

400 marins russes sont attendus à Saint-Nazaire, à partir du 1<sup>er</sup> juin, pour être formés à la manœuvre des BPC. Ils seront hébergés à bord du navire-école *Smolny*. Si le maître d'œuvre du contrat est DCNS, la construction est assurée par STX France, à Saint-Nazaire, qui sous-traite les parties arrière, au groupe unifié de construction navale russe OSK.



Le BPC russe « Vladivostok » lors de son entrée dans le goulet, mercredi matin.

Les caractéristiques des BPC russes sont pratiquement identiques au BPC *Mistral*. Toutefois, ils sont dotés d'une coque renforcée pour pouvoir naviguer dans les glaces et d'un pont d'envol renforcé pour embarquer des hélicoptères plus gros, type *Helix* et *Hokum*. L'armement et les systèmes d'armes seront installés en Russie.

Long de 199 m, large de 32, déplaçant 22 000 tonnes à pleine charge, le BPC *Vladivostok* a une propulsion diesel-électrique : quatre diesels alternateurs, deux pods. Puissance totale : 14 000 kW.

## Une nuit au musée avec les maîtres italiens

Dernière page

Suivez l'actualité en direct et en continu sur [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)

## Deux artistes « Complètement timbrées »

Dans le cadre du festival Urbain et insolite, Roswitha Guillemain et Christine Le Roy ont partagé leur passion pour le mail art. Un art simple qui redonne ses lettres de noblesses à la correspondance par courrier.

Hier, 15 h, les environs de la médiathèque Jo-Fourn/Europe vibrent au son de la hardtechno (un courant de la musique électronique). Non, il ne s'agit pas d'une rave-party improvisée en pleine ville, mais d'une animation du festival Urbain et insolite. Un rendez-vous organisé dans le cadre de Pleins feux qui fait la part belle aux arts de rue.

Au détour d'un stand, une discipline au nom énigmatique : le mail art. Pour mettre en lumière cette forme d'expression, Roswitha Guillemain, 60 ans, photographe de street-art, et Christine Le Roy, 55 ans, artiste plasticienne, n'ont pas hésité à faire le déplacement depuis Paris. Afin de partager leur passion, elles ont fondé, en 2005, l'association Complètement timbrées « comme les enveloppes... et ses créatrices ».

Le principe est simple : on décore à coup de peinture et de collages, l'enveloppe d'un courrier avant de le poster. « Le timbre, on le met où

on veut ; la *Marianne*, on la met à l'envers ; le code postal, dans un coin, etc. » À ne pas tenter pour un courrier administratif...

« Ce sont des chemins de liberté. Proust appelait ça les lettres buissonnières. On est tombées dans le mail art, en 1985, en même temps que le street-art. Ces deux disciplines ont un point commun : elles relèvent du don. Ce sont des actes gratuits. »

Hier, ces deux artistes baroudeuses, qui parcourent la planète depuis quatre ans, ont fait découvrir la discipline à de nombreux enfants, visiblement captivés. En témoigne Ana, 13 ans : « C'est une super proposition. Je n'avais jamais entendu parler du mail art. Je dessine beaucoup, alors c'est une manière de m'exprimer encore plus. Et l'occasion de me mettre à écrire des cartes. »

Anthony TEJERO.



Roswitha et Christine animent des ateliers de mail art auprès des enfants. Par ce biais ludique, elles espèrent leur redonner le goût de l'écriture.

## Brest en bref

### Tribunal de commerce : c'est fini pour le Saint-Ex

Nous l'indiquions en juillet dernier : le secteur de la restauration vit des heures difficiles. Cette semaine encore, le tribunal de commerce a rendu plusieurs décisions concernant des enseignes brestoïses. Le Saint-Ex, placé en redressement judiciaire en juillet 2013 à la demande de son dirigeant, a été liquidé. Installé au bas de Siam, il employait dix salariés. En juillet, le dirigeant évoquait la crise mais aussi les travaux du tram pour

expliquer ses difficultés.

Le tribunal de commerce a, également, ouvert cette semaine une procédure de redressement judiciaire concernant l'enseigne de restauration rapide, Jack's Burger, place de la Liberté. Il emploie seize salariés. Dans un tout autre domaine, la société de sécurité privée Adris, installée à Plougastel-Daoulas, a aussi été placée en redressement judiciaire. Elle emploie onze personnes.

### Entre deux séjours en prison, un cambriolage

Le 10 janvier dernier, en pleine journée, un pavillon de la rue Tissot (Kérichen) est cambriolé. Tablettes tactiles, ordinateur, appareil photo, portables, bijoux... Le préjudice est évalué à plusieurs milliers d'euros. Mais le cambrioleur a laissé une trace derrière lui. Grâce à elle, les enquêteurs ont retrouvé sa trace. Pour l'interro-

ger, rien de plus facile : l'homme, âgé de 20 ans, était retourné en prison, où il avait séjourné avant le 10 janvier. Toujours pour des histoires de cambriole. Lors de son audition, il a préféré garder le silence. Il est convoqué devant le tribunal, l'automne prochain.

### Le Front de gauche débat de l'Europe, ce jeudi

Dans le cadre des élections européennes, le Front de gauche organise, ce jeudi 15, à 20 h, salle de la maison des syndicats, une assemblée citoyenne ouverte à tous. Bertrand Seys et Yoann Daniel, can-

didats sur la liste du grand Ouest, conduite par Myriam Martin, animeront à cette occasion un débat sur les effets du Grand marché transatlantique, danger pour les peuples et la démocratie.

### Fonction publique : perturbations dans le scolaire

Le mouvement social prévu ce jeudi 15 mai, dans la fonction publique, aura des répercussions dans le domaine scolaire. « La ville de Brest souhaite attirer l'attention des familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires publiques brestoïses sur le fait que, là où les écoles ne seront pas fermées, ce mouvement social perturbera les services de restauration scolaire, les temps d'activités périscolaires (TAP) et les haltes d'accueil », indiquent les services de la mairie, dans un communiqué.

En ce qui concerne le mouvement de grève des enseignants pour cette journée, la ville de Brest organise, dans le cadre du service minimum d'accueil, un accueil des enfants d'âge maternel (de 2 à 6 ans), de 8 h 45 à 17 h, dans les locaux du centre de loisirs de Menez-Paul, 133, rue Hoche à Brest.

Les démarches d'inscription seront faites par les familles sur place, au moment de l'accueil des enfants, qui se fera uniquement entre 8 h 45 et 9 h 30. Les enfants pourront être repris en charge, entre 16 h 30 et 17 h.

## Brest Penn ar Bed Handball reçoit Celles-sur-Belle

**Samedi 17 mai 20h30, salle cerdan**

**Venez tous en noir et blanc pour ce match !**

Rejoignez les joueuses au Saphir à Guissény à partir de 01h00

Toutes les infos sur : [www.brest-pennarbed.fr](http://www.brest-pennarbed.fr)